



Document Unique : Evaluation des Risques Professionnels - Décret du 5/11/2001

Tous les points abordés sont illustrés par des exemples et exercices en lien avec l'activité des participants et complétés par l'expérience de l'animateur qui s'attachera à favoriser les échanges.

Objectif :

- Connaître le cadre réglementaire de l'EvRP et du DU.
- Identifier, analyser et coter les risques professionnels.
- Formaliser, utiliser et actualiser le DU.
- Définir, mettre en œuvre et suivre un plan d'actions.

Public :

- Toute personne ayant une mission sécurité, tout acteur de la prévention du Responsable d'entreprise à l'animateur terrain.

Prérequis :

- Connaître le fonctionnement de l'entreprise.

Durée : 2 jours

- Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur.

Prix catalogue en intra :

- 1 à 4 participants = 1350 € HT

Les + :

Prise en compte du contexte de l'entreprise par un entretien préalable
Utilisation des documents de l'entreprise possible

Programme de la formation

Les exigences réglementaires

Les responsabilités et obligations de l'employeur et du salarié
Les principaux généraux de prévention
Le contexte réglementaire

L'EvRP : Evaluation des Risques Professionnels

L'analyse des risques
La définition des mesures de prévention
Le document Unique

Le Document Unique

L'identification des dangers
L'analyse des risques
La cotation des risques
La définition des mesures de prévention
Les risques résiduels
Le plan d'actions

La communication du DU aux salariés

Qui ? Quoi ? Où ? Quand ?
Comment ? Combien ? Pourquoi ?

L'implication des salariés dans l'élaboration du DU et sa mise à jour

A l'embauche dans l'entreprise
Au quotidien

L'étude de cas pratique

La réalisation d'une étude de cas en rapport avec l'activité, les métiers des participants

L'évaluation de la formation

Questionnaire individuel de 10 questions

Pour tout renseignement :

Tél. : 06-10-44-74-63

E-Mail : contact@normandiecontacts.fr

